

Anonyme
TE DECET LAUS

[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.170]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCE

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil Deslauriers* (n° d.170), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 143^v-144, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(2^e et 3^e systèmes du f. 143^v ; f. 144 en entier)
présence d'une partie de basse continue lorsque la basse vocale se tait.

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet pour lequel aucune autre concordance n'a été établie.

UTILISATION LITURGIQUE

Dimanche ?

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

sol2,ut2,ut3,fa3 / bc

Ce motet est composé pour un chœur à quatre voix comportant une partie d'enfants accompagnée par trois pupitres de voix d'hommes : *haute-contre*, *taille* et *basse*, le tout étant soutenu par une basse continue.

NOTES SUR LE TEXTE

Hymne brève de saint Benoît.

TEXTE & TRADUCTION

Te decet laus, te decet hymnus : tibi gloria Deo Patri, et Filio, cum sancto Spiritu, in sæcula sæculorum. Amen.

Il est bienséant de vous louer, il est bienséant de vous chanter des hymnes : gloire immortelle soit à vous, Dieu le Père, et au Fils comme au saint Esprit, dans les siècles infinis. Ainsi soit-il.

(traduction d'après : Michel de Marolles, *Le Breviaire romain [...] en latin et en françois*, partie d'automne, Paris, Sébastien Huré et Frédéric Léonard, 1659, p. 205 et xxxi.)